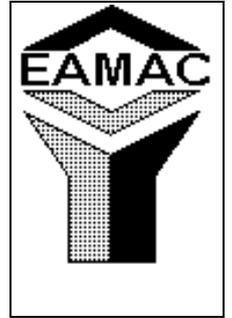




ASECNA

Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne
en Afrique et à Madagascar

32-38, Avenue Jean Jaurès –Dakar BP 3144
Tél : 00 221 338496600 Fax : 00 221 338234654



EAMAC

Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile
B.P. 746 Niamey – Niger

Tél.: (+227) 20 72 36 62 Fax : (+227) 20 72 22 36 <http://www.eamac.ne> Contact : eamacsec@asecna.org

CONCOURS D'ENTREE A L'EAMAC SESSION DE MAI 2015

Cycle : Technicien

Durée de la formation : 9 mois

Dates du Concours : les 12, 13 et 15 mai 2015

1.Modalités d'inscription

- Les inscriptions au Concours EAMAC se font en ligne sur le site www.eamac.ne à la rubrique ESPACE CONCOURS du **02 au 31 mars 2015** inclus.
- Après une présélection par l'EAMAC, les candidats retenus seront invités à déposer leur dossier auprès du Comité Local du Concours pour vérification de conformité (s'adresser à l'Autorité de l'Aviation Civile).
- L'affichage des listes définitives dans les Centres de Concours tiendra lieu de convocation.

2.Conditions d'inscription

Candidats externes :

- Etre titulaire d'un BAC scientifique de série C, D, S ou technologique de série E, F, Génie Industriel, ou diplôme équivalent pour les pays hors système francophone ;
- Etre âgé de vingt-quatre (24) ans au plus au 31 décembre 2014.

Candidats internes :

- Etre opérationnel dans un service technique de l'Agence : NA – IRE – MTO ;
- Etre titulaire d'un BAC scientifique de série C, D, S ou technologique de série E, F, Génie Industriel ou diplôme équivalent pour les pays hors système francophone ;
- Avoir une ancienneté de trois (03) ans au moins à la date du concours ;
- Etre âgé de cinquante (50) ans au plus au 31 décembre 2014.

 **Fomesoutra.com**
ça soutra !
Docs à portée de main

3. Coefficients des matières, notes éliminatoires et programme de déroulement des épreuves

Toutes les épreuves se déroulent en heures GMT. Il est impératif de respecter ces horaires en heures GMT.

Matières	Date	Durée	Horaires en GMT	Coeff.	Notes Éliminatoires
Français	12 mai 2015	4 heures	07 h – 11 h	3	≤ 05/20
Physique	12 mai 2015	3 heures	14 h – 17 h	4	≤ 05/20
Mathématiques	13 mai 2015	3 heures	07 h -10 h	4	≤ 05/20
Anglais	13 mai 2015	2 heures	14 h – 16 h	2	≤ 05/20
Epreuves professionnelles	15 mai 2015	2 heures	07 h – 09 h	-	-
Moyenne générale					< 10/20

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- une copie légalisée, certifiée conforme à l'original du diplôme exigé ;
- une copie légalisée, certifiée conforme à l'original du relevé de notes de l'examen relatif au diplôme présenté ;
- une copie légalisée, certifiée conforme de l'extrait d'acte de naissance ;
- deux photos d'identité de couleur récente sur fond blanc ;
- la fiche individuelle de renseignement remplie (fournie lors du dépôt du dossier par le Comité Local du Concours) ;
- l'autorisation écrite du Représentant de l'ASECNA ou du Délégué aux AAN (pour les **agents INTERNES** à l'ASECNA).

Pièces complémentaires à fournir lors de l'inscription à l'EAMAC :

- une copie légalisée, certifiée conforme du certificat de nationalité ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- un certificat de visite et contre visite médicale.



- Période de dépôt des dossiers (uniquement pour les candidats présélectionnés): du **7 au 24 avril 2015** auprès du comité local du Concours de l'Etat de résidence (s'adresser à l'Autorité de l'Aviation Civile).
- Publication des résultats au début du mois de juillet 2015.

N.B : Les épreuves professionnelles sont composées uniquement d'exercices de la spécialité sollicitée. Les candidatures sous réserve du diplôme exigé sont acceptées en fournissant un certificat d'inscription de classe Terminale scientifique. L'admission définitive sera prononcée par l'EAMAC après production de la copie de l'attestation de réussite au Baccalauréat, certifiée conforme à l'original.